# Vu de Belgique : vingt ans de pouvoir

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1985)**

Heft 798

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1017932

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

SANS NOSTALGIE

# La concurrence n'est plus ce qu'elle était

Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Quand on veut déroger à un credo, on le relativise. C'est exactement ce que fait le professeur François Schaller dans un récent article (*GdL/Journal de Genève*, 22 nov. 1985), à propos de la concurrence, qu'il traite soudain de «notion ambiguë».

Le professeur Schaller, qui aura subtilement distillé l'idéologie du libéralisme dans ses cours d'économie politique, amorce donc un léger détour en fin de carrière. La libre concurrence n'est plus ce qu'elle était, à savoir une organisation souhaitable et possible des marchés, à promouvoir par une législation anticartellaire ad hoc, et à préserver des pratiques commerciales restrictives en tous genres.

Certes, réaffirme-t-il, le libre jeu de l'offre et de la demande représente toujours le plus efficace moyen de déterminer des prix favorables aux consommateurs. Mais il y a des «mais». Des cas où une concurrence devient trop sauvage pour ne pas aller à fin contraire. Et notamment en matière d'innovation: la firme qui prépare, développe et lance un produit nouveau doit pouvoir bénéficier tranquillement de sa rente d'exclusivité pendant un délai raisonnable, à l'abri de la concurrence donc.

L'exemple cité peut convaincre; il illustre bien la relativité de la notion de concurrence, récemment découverte par le professeur Schaller. Mais cette ambiguïté ne lui serait sans doute pas apparue si les tenants du libéralisme économique pouvaient encore se présenter comme les seuls défenseurs inconditionnels de cette chère concurrence.
Car les gardiens sont fatigués. On l'a bien vu dans les récents débats à propos du droit de la concurrence (lois sur les cartels, la concurrence déloyale, la surveillance des prix): les parlementaires «économistiques» des partis bourgeois ont fait chorus pour aménager les moyens de limiter la libre concurrence, laquelle a trouvé ses meilleurs défenseurs chez les socialistes! Même renversement des fronts à propos de la transparence, en matière de droit des sociétés anonymes.

Dès lors que la droite ne peut plus seule prétendre faire valoir la concurrence comme mode idéal de fonctionnement des marchés, elle préfère jeter un certain discrédit sur cet objectif. Et le bon professeur Schaller de prêter sa plume, avec son style clair et ses exemples percutants, à l'opération «chien enragé». Sans nostalgie apparemment. Jusqu'ici il s'en prenait à la notion de productivité, le voilà qui attaque maintenant celle de concurrence. On pourrait lui suggérer de porter le même regard critique sur une combine à la mode, nettement plus douteuse que les deux précitées: la flexibilité — autant dire l'ambiguïté érigée en système.

VU DE BELGIQUE

# Vingt ans de pouvoir

Mobutu Sésé Séko Kuku Ngbendu Wa Za Banga fêtait récemment ses vingt années de présidence du Zaïre: il avait pris réellement le pouvoir le 24 novembre 1965.

Le ministre belge des relations extérieures, M. Leo Tindemans, représentait son pays à la cérémonie. L'hebdomadaire *Pourquoi pas?* publie à cette occasion un supplément «Zaïre» (3495 bis). De l'éditorial, «Il faut que le Zaïre soit mieux récompensé de ses efforts», ressort à la fois une plainte sur la rigueur insuffisamment récompensée et un appel à aider le pays. Le ton de ce supplément de 76 pages (dont au moins la moitié de publicité) est ainsi donné.

Toute la presse belge ne célèbre pas de la même façon le régime du président Mobutu. *La Wallonie*, par exemple, quotidien liégeois (20.11), publie un article intitulé «L'inutile violence»: un état de l'évolution regrettable du dialogue entamé en septembre, après le voyage du pape au Zaïre, avec le parti d'opposition UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social). Comme en 1982, le dialogue a été pratiquement rompu par des mesures policières prises contre des dirigeants de l'UDPS.

Ces citations sont certes insuffisantes pour tirer des conclusions. Laissons donc à *Pourquoi pas?* mettre le point final à ces quelques lignes: «On estime, par ailleurs, que dans les six prochaines années, la dette totale risque de croître ainsi de 1,2 milliard de dollars du fait de l'importance des sommes à rééchelonner et des hauts taux d'intérêts pratiqués par les créanciers.»

# Par routes et sentiers

*L'Association en faveur des bases légales pour les sentiers et chemins pédestres — qui a joué un rôle très important lors de la mise en œuvre de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et de randonnées pédestres — a publié au mois d'octobre son rapport d'activité 1984/1985.*
*En page 16 figurent les noms des membres du comité de soutien. On est heureux d'apprendre que le radical Pierre Rime, un vieux routier de la politique fribourgeoise qui s'est asphalté un chemin d'alpage en toute illégalité (DP 790), en fait partie.*
*Comme quoi le pied droit peut aussi ignorer ce que fait le pied gauche.*